



Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 38/2023

Approbation du contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2023-2025 de l'Université PSL

Le Conseil d'administration de l'Université PSL en visioconférence
dans sa séance du 12 octobre 2023

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres.

DECIDE

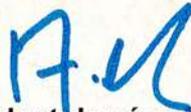
Article unique :

Le conseil d'administration approuve le contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2023-2025, annexé à la présente délibération.

33 voix « pour »,

0 voix « contre »,

4 abstention(s),


Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.



Annexe au Contrat pluriannuel 2023-2025 de l'université Paris Sciences & Lettres

Université Paris Sciences & Lettres

Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2023-2025

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par

Madame Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

Et

L'université Paris Sciences et Lettres, représentée par

Monsieur Alain FUCHS, président de l'université Paris Sciences & Lettres

d'autre part

« Signature de l'établissement »

Créée en 2011, l'Université PSL est encore jeune, mais dotée de bases institutionnelles solides qui lui ont valu d'être le premier EPE à sortir de sa phase expérimentale sans modification de statuts en 2022. Bien positionnée dans les classements mondiaux, elle se définit comme une université de recherche internationale contribuant à la diversification, au renouvellement et à l'attractivité de l'ESR français. Ses lignes de force sont une recherche intensive, une formation au plus près des savoirs en train de se créer, la pluridisciplinarité pour relever les grands défis contemporains, la sélectivité et l'égalité des chances : c'est une université humboldtienne dans un pays dominé par un modèle facultaire.

La dynamique de recherche a été d'abord entretenue par un ensemble de dispositifs ayant fait leur preuve : 12 Labex in-Index (9 reconduits en 2019, 2 intégrés dans des EUR), Initiatives de Recherche Interdisciplinaires et Stratégiques, chaires d'excellence, jeunes équipes. La qualité de sa production scientifique sur la période 2018-2022 est attestée par la proportion de ses publications figurant dans le top 10% des plus citées (18%) et l'obtention de 86 ERC (1^{er} rang national) ; le Service d'Aide d'Appui aux Projets se fixe pour objectif d'augmenter de 50% le nombre d'ERC d'ici 2031. A partir de 2025, les grands programmes de recherche, en cours de sélection, prendront la relève des labex ; ils consolideront l'Université dans ses domaines d'excellence, mais accompagneront aussi de nouvelles dynamiques de recherche dans des domaines en fort développement et à fort impact (potentiel d'innovation technologique, sociale, organisationnelle, artistique et culturelle ; ouverture vers la sphère sociale et culturelle ; liens avec les politiques publiques). Seul acteur de formation de ParisSanté Campus et co-directeur de ses quatre instituts de recherche, lauréat d'un IHU via l'Institut Curie, PSL se positionne fortement dans le domaine de la santé et du soin en mettant à leur service un bouquet disciplinaire étendu (mathématique, ingénierie, informatique, biologie, physique, économie, sociologie). PSL accompagne la montée en puissance de ParisSanté Campus d'ici son installation au sein du Val-de-Grâce rénové en 2030 dans tous ses domaines : recherche, formation, innovation (via notamment le PUI). Un autre domaine phare de PSL est celui de la transition écologique et énergétique, qui concentre un tiers de sa production scientifique.

La qualité et l'internationalisation des recrutements académiques constituent un enjeu essentiel, soit que l'Université PSL subisse, dans ses disciplines d'excellence, une forte concurrence mondiale, soit qu'elle cherche à en redynamiser d'autres pour les faire rayonner à l'international (singulièrement les sciences humaines et sociales aux interfaces). De nouvelles voies de recrutement alignées sur les meilleurs standards internationaux ont fait leur preuve. Ces dispositifs doivent être complétés (2.1).

Cette dynamique de recherche soutient une politique de valorisation active : chaque année en moyenne, 600 contrats de recherche partenariaux sont signés pour un total de 33,5M€, 80 start-up émergent et 70 brevets sont déposés. Ces entreprises sont aussi bien créées par la communauté académique de PSL, que par ses étudiants : l'Université entend cibler, pour les années à venir, le public des doctorants et post-doctorants, vivier encore sous-exploité (2.3). L'obtention d'un Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) en juillet 2023, financé à hauteur de 11M€, renforcera l'écosystème de l'Université, notamment dans le cadre de ParisSanté Campus dont PSL souhaiterait accompagner le programme d'accélération (2.4).

Le continuum entre recherche et formation est assuré par 18 programmes gradués, lancés en 2019, et qui couvrent l'intégralité de ses laboratoires, de ses grands programmes de recherche et de ses formations de 2^{ème} et 3^{ème} cycles (soit 76% de ses effectifs étudiants). Afin que l'offre de formation évolue sans cesse en fonction des avancées de la science et des grands enjeux contemporains, ces programmes ont une durée de vie limitée. Ils sont complétés par des programmes transverses accessibles à tous les étudiants (IA, entrepreneuriat deeptech & innovation, insertion professionnelle & soft skills, culture scientifique) et les *PSL weeks*, de manière à former des profils de « scientifiques pour la société » hautement qualifiés, bi ou pluridisciplinaires, capables de résoudre des problématiques complexes mobilisant plusieurs sciences. Après une phase d'amorçage de deux ans (2019, 2020), les programmes gradués ont pris leur plein essor en 2021 grâce au financement de l'appel à projets SFRI (20M€). Les succès aux appels « Compétences et Métiers d'Avenir » et PEPR (IA, santé numérique, etc.), ainsi que la création d'un *Bachelor of engineering* permettent de faire correspondre cette offre aux besoins exprimés par le marché de l'emploi, notamment dans le domaine des transitions, objet du présent COMP (3.2, 3.6, 3.7).

L'un des enjeux poursuivi depuis la création de PSL a été le renforcement de son offre de licence, dont ses composantes, accessibles sur concours, étaient dépourvues, exception faite de Dauphine-PSL et du CNSAD-PSL. La création du CPES (en partenariat avec le lycée Henri-IV et, depuis la rentrée 2023, avec le Lycée Louis-le-Grand), de la licence « Sciences pour un monde durable », de la licence « IA et Sciences des organisations » (3.1) a permis de doubler le nombre d'étudiants en licence. En complément du développement des admissions sur dossier, elle a diversifié la démographie des grandes écoles (40% de boursiers au CPES ; 25% dans les licences de Dauphine ; +50% de filles dans les filières sciences du CPES), de sorte que si l'Université forme les élites de la nation, elle n'est pas pour autant élitiste. Un bachelor of engineering est en cours de constitution (3.2), qui ambitionne de former 300 étudiants.

Reste que le taux de sélectivité de PSL (4,1%) figure parmi les plus élevés des universités comparables à l'international. Une augmentation raisonnée des effectifs est donc souhaitable, qui ferait passer les effectifs globaux de 17.000 à 20.000. Cette augmentation suppose de soutenir la compétition internationale par une politique attractive de bourses (6) — la réussite des PhD tracks prouve l'efficacité du procédé, d'étoffer sa vie étudiante pour l'élever aux standards internationaux (4), de renforcer les fonctions marketing et recrutement (5.4, 5.5).

Le taux d'insertion professionnelle de l'Université PSL étant rapide et élevé (87% en doctorat, 95% en master), le principal effort porte sur la diversification des débouchés, soit en répondant aux aspirations des diplômés à créer leur entreprise (2.3), soit en valorisant le diplôme du doctorat dans des champs disciplinaires moins identifiés par les employeurs (3.5).

La formation continue se déploie de façon trop hétérogène dans les établissements de l'Université PSL, dominés par Dauphine-PSL (1er établissement de formation continue en France) et Mines Paris-PSL. Globalement, il existe un décalage entre l'offre de formation proposée et l'intensité des relations avec le monde socio-économique. Dans plusieurs secteurs, notamment celui des transitions, l'Université dispose d'une marge de progression importante (3.3, 3.6, 3.7).

Le modèle de croissance de PSL reposant principalement sur des crédits non récurrents (appels à projets France 2030, ERC, mécénat), l'Université doit impérativement renforcer ses capacités de pilotage et de reporting des nombreux projets dont elle est lauréate (SFRI, IDéES, CMA, PEPR, ExcellenceS, DemoES) (5.1, 5.2). Cette croissance, qui doit être soucieuse du développement durable (5.6), dépend de même de sa capacité à se doter d'une stratégie immobilière pluriannuelle commune : l'une des difficultés de PSL sera, d'ici l'ouverture du Val-de-Grâce en 2030, de répondre aux besoins immobiliers croissants de ses formations, ce qui suppose à la fois une mutualisation et une rationalisation de l'existant, mais aussi une planification de ses besoins (5.3). Ces différentes démarches contribuent au renforcement de la dynamique intégrative d'une université encore jeune ; elles répondent aux recommandations du comité d'experts internationaux mandatés par le Haut Conseil de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la sortie de l'expérimentation.

Politiques ministérielles

Transition écologique et développement soutenable

Objectif 1 : Mettre toutes les sciences au service des transitions

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

Les différentes actions poursuivies par PSL sont transverses. Elles se retrouvent dans l'objectif 3 « métiers d'avenir, en tension et en évolution », d'une part, dans l'objectif 5 « gestion et pilotage », d'autre part.

Il s'agit de :

- Lancer un *Bachelor of engineering* (objectif 3.2) dont l'un des piliers sera la décarbonation de l'industrie.
- Développer deux formations pluridisciplinaires : un master "transitions globales" et une formation Analyse du cycle de vie (objectif 3.6).
- Dans le cadre de l'appel CMA, massifier la formation pour la décarbonation de l'industrie, en formation initiale et continue (objectif 3.7).
- Travailler sur des propositions de cahier des charges prédéfinies par segment d'achat pour améliorer l'achat public durable (objectif 5.7).

Politiques ministérielles

Recherche et innovation

Objectif 2 : Attirer, accueillir et conserver les meilleurs talents ; promouvoir la science ouverte ; réindustrialiser

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

2.1. Ouvrir 4 « Junior Research Chairs » destinées à des postdoctorants : deux en sciences (un théoricien et un expérimentateur) et deux à l'interface entre SHS et sciences (ex. Humanités numériques, IA/sociologie dans le contexte de ParisSanté Campus).

Ces dernières années, l'Université PSL a expérimenté de nouvelles voies de recrutement alignées sur les meilleurs standards internationaux, et d'importants moyens ont été mobilisés pour aider les jeunes recrues à développer leur projet. L'Université PSL a ainsi déployé le programme Young Researcher Starting Grant. Ses lauréat(e)s, qui postulent sur un poste à PSL ou qui viennent d'y être recrutés, reçoivent une enveloppe de 150 k€ (couvrant le recrutement d'un premier doctorant et des dépenses de fonctionnement) pour poser les bases d'un projet ambitieux qu'ils pourront ensuite présenter à l'ERC (parmi les 14 jeunes chercheurs déjà accompagnés, 6 en ont obtenu une). De même l'Université PSL s'est emparée du dispositif des Chaires de Professeurs Juniors (CPJ). Le bilan des deux premières campagnes est très positif : les lauréats des cinq premières CPJ, dont quatre venant de l'étranger et une en revenant, sont de qualité exceptionnelle. Dans le cadre du COMP, l'Université PSL souhaite tester un dispositif complémentaire des deux précédents pour alimenter son vivier de recrutement de chercheurs et enseignants, tout particulièrement pour les CPJ : en s'inspirant du programme Pappalardo du MIT, il s'agit de lancer un programme « Junior Research Chair » pour attirer des postdoctorants au meilleur niveau international en leur donnant la possibilité de développer des activités de recherche autonomes et originales. Un effort particulier sera porté sur l'interface SHS/sciences.

2.2. Proposer un accompagnement aux chercheurs pour la mise en œuvre de leur plan de gestion de données et adhérer à la plateforme Research Data Gouv (RDG).

Depuis 2020, l'Université PSL a adhéré au consortium français ORCID, nommé une référente « science ouverte » et a adopté une Charte dédiée. Le développement de l'archive ouverte HAL de l'Université PSL a contribué à l'accroissement de la proportion de publications scientifiques avec DOI en accès ouvert (76 % en 2020). L'effort doit maintenant porter sur l'ouverture des données de la science. Dans ce contexte, l'école interne de l'Université PSL propose une première série de formations à la rédaction d'un plan de gestion des données, d'abord destinées aux personnels d'accompagnement (avril 2023) puis à l'ensemble des chercheurs (novembre 2023). Mais la plupart des établissements de l'Université PSL ne disposent pas aujourd'hui des ressources et compétences nécessaires pour accompagner les chercheurs dans la mise en œuvre de leur plan de gestion des données. La demande déposée dans le cadre du COMP est de proposer un accompagnement aux chercheurs et d'adhérer à la plateforme Research Data Gouv pour offrir une solution de stockage de données finalisées aux communautés qui ne disposent pas d'entrepôts disciplinaires.

2.3. Développer un track « entrepreneuriat deeptech » à destination des doctorants et post-doctorants dans le cadre de PEPITE.

Créé en 2014, le pôle PEPITE a fait ses preuves : entre 2017 et 2022, le nombre d'étudiants entrepreneurs a doublé (de 60 à 120) et le nombre d'entreprises immatriculées est passé de 31 à 54. Une formation transverse innovation et entrepreneuriat (PSL Iteams) a touché 193 étudiants depuis 2017 et un certificat en entrepreneuriat scientifique et innovation a été lancé en 2022, en parallèle du Deep Tech Institute, composante formation continue du programme PSL Tech Acceleration. Enfin, de nombreuses actions se tiennent dans les établissements, au plus près des besoins spécifiques des étudiants et de leurs perspectives professionnelles (incubateur de Dauphine-PSL, House of Entrepreneurship). Afin de contribuer à l'objectif national de création de 500 startup deeptech par an à horizon 2030, un track spécifique de PEPITE pour les doctorants et les post doctorants, vivier encore sous-exploité, sera développé.

2.4. Faire émerger des champions technologiques dans le domaine de la Santé Numérique en participant, d'une, part au programme d'accélération en cours de mise en place avec les autres membres du GIS pour les start-up de PariSanté Campus et, d'autre part, en contribuant au dialogue entre acteurs industriels et instituts de recherche.
Si le volet innovation de PariSanté Campus ambitionne le passage à l'échelle de start-up dans le domaine de la Santé Numérique, son programme d'accélération en lien avec BPI France le complète, qui permet à des entreprises déjà établies dans le domaine de santé de se transformer par le numérique. C'est ce programme que nous souhaitons pouvoir soutenir.
La montée en puissance de PariSanté Campus implique d'accroître les relations entre les quatre Instituts de recherche que PSL codirige avec Inserm et INRIA et les acteurs du monde socio-économique. A cette fin, nous souhaiterions pouvoir créer un poste d'interface.

Plan de financement

2.1. 4 Junior Research Chairs: 1 142 k€

Une chaire pour recruter un théoricien en sciences

Une chaire pour recruter un expérimentateur en sciences

Deux chaires à l'interface sciences / SHS

Montant d'une chaire pour 3 ans : 248K€ = Salaires 216K€+ fonctionnement (post-doc) 32K€.

S'ajoute, pour la chaire expérimentale, un package post-doc de 150K€ pour les 3 ans.

Besoin : 4 financements de post-doctorants (salaire + package).

Pérennisation : les grands programmes de l'Université PSL qui débiteront le 1er janvier 2025.

2.2. Research Data Gouv (RDG): 180 k€

Besoin : 1 ETP « administration et gestion des données ».

Pérennisation : prise en charge mutualisée par les établissements – service mutualisé politique documentaire et science ouverte.

2.3. Entrepreneuriat deeptech : 180 k€

Besoin : Financement d'un ETP pour le montage du projet, le suivi et l'accompagnement des projets technologiques des étudiants entrepreneurs.

Pérennisation : financement sur contrats industriels et frais d'encadrement des thèses CIFRE. L'Université PSL s'appuiera sur le service mutualisé support dédié à l'accompagnement au montage de projets, qui contribue au développement des contrats industriels.

2.4. PariSanté Campus : 360 k€

Besoin : 2 CDD de trois ans (60k€/an).

Pérennisation : Financement par la contribution des entreprises de PariSanté Campus au programme d'accélération pour un poste. L'autre ETP contribuant à la structuration de l'écosystème PariSanté Campus n'a pas vocation à être prolongé au-delà de la période du COMP.

Indicateur / Jalons

2.1. Junior Research Chair :

- nombre et qualité des candidats (en particulier internationaux) ; insertion professionnelle des post-doctorants JRC recrutés (notamment dans le secteur académique).

2.2 Research Data Gouv (RDG) :

- nombre de jeux de données déposés mensuellement sur l'entrepôt RDG.

2.3. Entrepreneuriat deeptech :

- 15 doctorants accompagnés par an.

2.4. PariSanté Campus :

- 10 entreprises accompagnées par an au sein du programme d'accélération
- nombre de candidatures annuelles reçues aux appels propres à l'international de Parisanté Campus (exemple appel JRC QBio)- séminaires communs développés, événements internationaux organisés conjointement, professeurs invités.

Modalités de calcul de l'indicateur :

Cf. tableau récapitulatif

Valeur initiale Cf. tableau récapitulatif	Valeur initiale Cf. tableau récapitulatif	Valeur initiale Cf. tableau récapitulatif
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
1 862 000 €	2 460 000 € sur 3 ans	Dépenses de personnel liées à l'accompagnement des actions

Politiques ministérielles

Métiers d'avenir – Métiers en tension

Objectif 3 : Des formations pluridisciplinaires attractives et répondant aux grands besoins sociétaux

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

3.1. Doublement des effectifs de la double licence IA et sciences des organisations de Dauphine-PSL.

Le taux de sélectivité de cette formation lancée en 2022 s'élève à 1,2% (2456 candidatures pour 30 places), amenant à rejeter des profils de grande qualité (90% de mention très bien au bac parmi les admis) et diversifiées (14% de boursiers du secondaire, 24% de boursiers du supérieur, 45% d'inscrites, 41% de candidates). Il s'agit donc, dans un secteur phare de PSL, l'IA, de puiser dans un vivier d'excellence et rompre avec le malthusianisme du 1^{er} cycle.

3.2. Lancement d'un Bachelor of engineering.

De l'hydrogène vert aux mobilités décarbonées, des batteries durables aux productions biosourcées, des technologies quantiques à l'intelligence artificielle, les technologies avancées s'appuient désormais sur des connaissances scientifiques de pointe et demandent le développement de nouveaux systèmes de production. La France, à l'instar des économies avancées, mobilise d'importants efforts pour faire évoluer et consolider son industrie. En réponse à ce besoin massif, l'Université PSL lance en septembre 2024 un bachelor dédié dans le cadre de sa School of engineering (Mines Paris-PSL, Chimie Paris-PSL, ESPCI Paris-PSL). A terme, ce bachelor diplômera 300 étudiants par an avec un objectif volontariste d'ouverture : 30% de taux de boursiers du supérieur, 40% de filles minimum et 30% d'étudiants internationaux.

3.3. Lancement d'une formation continue en sciences cognitives à l'ENS-PSL.

Les sciences cognitives constituent un domaine phare de l'Université PSL (EUR, Institut Carnot, ERC), marqué par un nombre d'applications dans des secteurs extrêmement divers (éducation, remédiation, interface cerveau-machine, génie biomédical, politiques publiques, sciences de la décision, planifications urbaines) et, conjointement, une forte croissance des besoins de formation exprimés par les entreprises et administrations (SNCF, EDF, France TV, DITP, IGAS). Pour répondre à ces demandes, l'Université PSL entend mettre en place un programme de formation continue.

3.4. Programme « Politiques publiques » de l'ENS-PSL.

Il s'agit de créer un statut équivalent aux Professors of practice des grandes universités internationales pour des personnalités ayant une expérience importante dans la haute fonction publique ou la sphère économique. L'enseignant(e) est recruté(e) à temps partiel (3 ans minimum) et contribue à la production de nouvelles recherches en lien avec les chercheurs du domaine.

3.5. Développer des formations innovantes à destination des doctorants en particulier ceux des SHS.

Il s'agit d'expérimenter de nouvelles formations, notamment en partenariat avec des acteurs extérieurs à l'université, de manière à élargir leurs débouchés via des profils facilement identifiables par les futurs employeurs.

3.6. Développer deux formations pluridisciplinaires : master “transitions globales” (3.6.1) et formation Analyse Cycle de Vie (3.6.2).

3.6.1. L'Université PSL se fixe pour objectif d'aller au-delà de la simple sensibilisation aux enjeux du développement durable pour former de véritables experts ayant bénéficié de formations inter- et pluridisciplinaires entièrement consacrées aux transitions. En 2020, elle lançait une licence pluridisciplinaire “Sciences pour un monde durable”, dont l'originalité est de mobiliser toutes les sciences permettant d'appréhender l'impact des activités humaines sur la planète et la société : mathématiques et sciences des données ; sciences de la nature, de la matière et de la vie ; économie et sciences sociales. L'objectif est désormais d'offrir une suite à cette licence en créant une formation pluridisciplinaire de 2ème cycle. Cette formation combine, en M1, une majeure disciplinaire en sciences ou SHS et une mineure interdisciplinaire sur les enjeux du monde durable et, en M2, une formation interdisciplinaire sur l'environnement, assortie d'un stage dans un laboratoire de recherche ou de R&D.

3.6.2. Au-delà des formations généralistes sur l'environnement et la décarbonation, le secteur industriel a un besoin urgent de recruter des personnes formées à l'analyse des cycles de vie. L'Université PSL développera un diplôme spécialisé en lien avec les entreprises les plus concernées par ce sujet. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec Solvay, Arkema et Saint-Gobain qui confirment leur besoin urgent de formation dans ce domaine (selon Saint-Gobain, par exemple, il faut désormais 1 an pour recruter une personne formée à l'ACV).

3.7. Dans le cadre de l'appel CMA décarbonation, massifier la formation pour la décarbonation de l'industrie, en formation initiale et continue.

En 2021, l'industrie était responsable de 23% des émissions nationales de CO2. Les feuilles de route du Conseil national de l'industrie soulignent l'importance d'augmenter l'efficacité énergétique, mais aussi de développer les techniques émergentes de captation, de récupération et de stockage du CO2, ainsi que de nouveaux ciments. Pour accompagner ces transformations, le secteur a un besoin urgent de personnes formées aux technologies de pointe permettant de décarboner l'industrie. L'université PSL s'est donc positionnée dans le cadre de l'appel CMA décarbonation pour massifier la formation pour la décarbonation de l'industrie, en formation initiale et continue.

Plan de financement

3.1. Double licence IA et sciences des organisations : 225K€

Besoin : 1ETP est demandé pour le montage et suivi administratif.

Pérennisation : Les droits d'inscription progressifs (mise en œuvre rentrée universitaire 2023) permettront à terme de financer la pérennisation de cet ETP.

3.2. School of engineering

Besoin : Aucun soutien financier n'est demandé pour cette action. L'université PSL répondra à l'appel à venir du SGPI pour solliciter des fonds d'amorçage.

Pérennisation : La pérennisation sera assurée par des droits d'inscription progressifs.

3.3. Formation en science cognitive : 120 k€

Besoin : Le financement d'un ETP est demandé pour les 2 premières années. La première année sera consacrée au montage du projet (modèle économique et ingénierie pédagogique), la deuxième année sera l'année pilote qui verra le lancement du projet.

Pérennisation : Les recettes de formation continue permettront le financement de l'ETP dès la 3ème année.

3.4. Expérimentation d'un statut de « Professor of practice » au sein du programme politique publique de l'ENS-PSL : 65k€

Besoin : L'enseignant est recruté à temps partiel (3 ans minimum).

Pérennisation : ce financement d'amorçage aidera à trouver des financements de mécénat pour pérenniser et amplifier le dispositif.

3.5. Valoriser le diplôme de doctorat : 300 k€

Politiques ministérielles

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Être au service du bien-être étudiant en renforçant les services du Centre de la vie étudiante par une cellule IDEA (Inclusivité, Diversité, Égalité, Accessibilité)

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

Le double objectif de croissance et de diversité des effectifs étudiants suppose une politique de services, dont la majorité des établissements, trop petits, était à l'origine dépourvue.

La création de la CVEC en 2019 a permis la mise en place de services mutualisés (Santé étudiante, Welcome Desk pour l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux, Sport, Logement) et, depuis 2021, d'une Cellule d'écoute contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations et le bizutage, portée par des volontaires bénévoles. Ces services (près de 10 ETP), réunis en un lieu unique depuis 2023 (le Centre de la vie étudiante PSL de la rue Mazet, 6^{ème}, en partenariat avec le CROUS) ont connu une très forte croissance : doublement du nombre de consultations psychologiques en 2021-2022 (+ 2000), + de 4000 étudiants et personnels inscrits au Service des sports ; + de 800 étudiants et enseignants-chercheurs internationaux accueillis par le Welcome Desk. À court terme, les moyens offerts par la CVEC ne suffiront pas à accompagner la croissance de services fonctionnant déjà à plein régime et ce passage à l'échelle doit être doublé d'une professionnalisation et d'une coordination accrues pour traiter en transversalité les problématiques, gagner en visibilité et efficacité, surtout dans le domaine de l'ouverture. La création d'une cellule IDEA (Inclusivité, Diversité, égalité et accessibilité) conforme à celles existant dans plusieurs universités internationales permettrait de regrouper les aides de toute nature (administratif, matériel et financier, psychologique et relationnel) en sus du soutien scolaire déjà assuré par la cellule égalité des chances.

A cette fin, l'Université souhaiterait étoffer ses services de deux postes. La première personne serait chargée de monter et mettre en œuvre un programme Inclusion & Diversité afin d'accompagner les étudiants les plus vulnérables (boursiers et/ou cordées de la réussite) vers des aides financières et sociales et créer un réseau de pairs (« clinique » administrative pour le montage de dossiers d'aides, orientation vers les ressources et bons plans hors PSL, mentorat, soutien et groupes d'entraide par exemple). Elle initiera une démarche qualité (centralisation des indicateurs, création d'un suivi d'impact à l'échelle de l'université, animation de groupes de travail étudiants et mixtes). La seconde personne se concentrera sur les sujets d'inclusivité et égalité liés au genre parmi les personnels et les étudiants dans le cadre de la politique d'égalité F-H (animation du réseau de référents, mise en place et suivi du plan égalité professionnelle, mise en œuvre d'actions pour attirer les publics féminins, notamment dans les filières scientifiques) et sur les actions de la cellule d'écoute et de veille contre les VSS (organisation des formations des nouveaux membres, des groupes d'écoute et suivi des cas, orchestration des actions de prévention et des formations).

Plan de financement

4. Stratégie vie étudiante – IDEA (Inclusivité, diversité, égalité et accessibilité) – 360K€

Besoin : Le financement des 2 ETP est demandé pour les 3 premières années.

Pérennisation : possibilité de financements européens (projets Horizon Europe, Université européenne EELISA), via les AAPs du MESR, du Fonds à l'Égalité Professionnelle ou d'autres acteurs, via des partenariats et mécénats privés sur des programmes d'actions précis dans le cadre des objectifs de développement durable.

Indicateur / Jalons

- nombre d'étudiants suivis ; nombre d'actions et événements montés ; satisfaction des étudiants au travers d'un outil d'évaluation / retour sur expérience.

-indicateurs de mesure de la diversité des publics étudiants (% boursiers, % H-F, % étudiants en situation de handicap, origine géographique...) et évolution dans le temps.

Modalités de calcul de l'indicateur :

Cf. tableau récapitulatif

Valeur initiale Cf. tableau récapitulatif	Valeur initiale Cf. tableau récapitulatif	Valeur initiale Cf. tableau récapitulatif
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
360 000€	690 000€	Dépenses de personnel liées à l'accompagnement des actions

Description et contextualisation de l'objectif - moyens mis en œuvre pour l'atteindre

Le comité d'experts internationaux mandaté pour la sortie de l'expérimentation a assorti son avis de recommandations de manière à ce que l'Université poursuive sa dynamique intégrative. Trois chantiers prioritaires de simplification dans le domaine du pilotage ont été lancés à cet effet : simplification des procédures de conventionnement, enquête fonction des personnels et cartographie des surfaces dans le but d'optimiser les moyens. Ces chantiers s'envisagent dans des chantiers plus globaux que sont la marque employeur, l'optimisation et le développement de l'immobilier et le développement des outils informatiques dans la convergence au sein de PSL. Dans cette perspective l'Université s'est dotée, conformément au projet IDEES, d'une direction de l'aide au pilotage et de la qualité, dont l'ensemble des recrutements a été effectué en février 2023 (3 nouveaux recrutements sur IDEES + 4 autres ETP existants à PSL ont rejoint la direction). Les équipes des établissements-composantes rencontrent de réelles difficultés à assurer l'activité quotidienne, à répondre aux appels à projets, à soutenir les stratégies sectorielles et à poursuivre les chantiers de simplification. Certaines des mesures entreprises mériteraient ainsi d'être soutenues dans le cadre du COMP en vue de leur réalisation dans un délai de trois ans, permettant aux établissements de l'Université PSL de passer un cap et de bénéficier des opportunités d'économies d'échelles ouvertes par l'intégration. Ces actions, également identifiées comme prioritaires dans le cadre du rapport d'auto-évaluation du HCERES, seront menées concomitamment et en adéquation aux différents projets déjà engagés par l'université notamment dans le cadre de la convergence informatique. Elles doivent participer à l'optimisation et la rationalisation des tâches dans un contexte de simplification et d'efficience des process. Quatre chantiers sont ainsi concernés.

5.1. Socle de données et d'indicateurs partagés.

Le premier, placé sous la responsabilité de PSL siège, vise l'amélioration des informations quantitatives et l'harmonisation des indicateurs, permettant le pilotage global de l'université, d'une part, celui des établissements-composantes, d'autre part, afin d'accompagner le développement de l'université. Actuellement, les indicateurs collectés au sein des établissements ne recouvrent pas systématiquement les mêmes périmètres, rendant difficiles les analyses, les comparaisons, voire leur consolidation. Afin de parfaire les indicateurs locaux (au niveau des établissements-composantes) et globaux (au niveau de l'Université PSL), les différentes structures de pilotage doivent s'accorder sur les données exploitées et analysées. Un travail de concertation et de formation a été initié, mais cette démarche est longue et l'équipe trop restreinte pour atteindre l'objectif d'harmonisation rapidement. Il est envisagé de constituer des binômes au sein de la direction mutualisée de l'aide au pilotage et de la qualité qui, selon les thématiques, se déploieront dans les établissements pour définir avec leurs homologues quels indicateurs sont à construire et quelles informations sont à collecter. Les indicateurs sont évidemment arrêtés en GT « pilotage » afin d'assurer l'adhésion de tous. Les procédures d'élaboration des indicateurs seront alors être rédigées, argumentées et communiquées. Cette phase aura tout son sens dans le cadre de l'implémentation d'un système d'information d'aide à la décision.

5.2. Enquête fonctions : optimisation des fonctions supports, réorganisation et accompagnement au changement.

Le deuxième consiste au développement de la marque employeur en vue d'assurer l'attractivité tant des enseignants-chercheurs que des administratifs.

Une forte tension est constatée sur certains emplois administratifs. Afin de mieux se connaître, l'université PSL veut déployer (sous la responsabilité de l'ENSCP-PSL), une enquête fonction des administratifs. Elle a pour objectif à l'échelle des établissements-composantes d'identifier les possibles redéploiement de compétences, à l'échelle de l'université de favoriser la mobilité interne, pour tous d'adapter et d'optimiser l'organisation (création de nouveaux services mutualisés). Dans cette perspective, l'accompagnement au changement opéré par un prestataire externe est considéré.

5.3. Cartographie des surfaces - Mise à jour des SDI et SPSI – Stratégie immobilière transverse

Bien que l'immobilier soit une véritable préoccupation commune à tous les établissements de l'Université PSL, la compétence immobilière est insuffisamment avancée : les approches stratégiques immobilières sont encore

construites par établissement, ce qui limite grandement la politique d'investissement pluriannuelle à l'échelle de l'université. La politique des campus de l'Université PSL et les interactions avec le territoire sont encore peu affirmées d'un point de vue stratégique. En somme, la valeur ajoutée de PSL est encore très marginale. L'Université PSL doit pouvoir convaincre ses tutelles et les collectivités de construire des campus ouverts sur la ville et d'être dotée de locaux adaptés. Dans la perspective de l'optimisation de l'utilisation du patrimoine immobilier existant, l'Université PSL souhaite se munir d'une cartographie des surfaces afin de répertorier par type : laboratoires et plateformes de recherche, salles de classe selon le nombre de places, bibliothèques, services techniques et administratifs, etc. (et de s'assurer de l'utilisation de la bonne unité de m² (SHON, utiles, etc.) – cd indicateurs 5.1).

En vue de maximiser le taux d'occupation des salles de cours existantes et l'utilisation d'un outil de gestion des salles commun (convergence informatique), la connaissance exhaustive de ce patrimoine sera une grande aide. Par ailleurs, ces informations participeront, à la mise à jour des SDI et SPSI des établissements ainsi que celui de l'université PSL. La méthodologie sera formalisée afin de permettre la mise à jour au fil du temps, une formation dédiée aux services patrimoine sera développée dans le cadre de l'école interne de l'Université PSL (formation continue des personnels).

5.4. Renforcer le service mutualisé "admissions-recrutements" de l'Université PSL.

Les réformes successives du baccalauréat créent un défi majeur pour les universités sélectives. Les enjeux de sélection sont éminemment liés aux deux valeurs clés de l'université PSL : conciliation de l'excellence et de l'égalité des chances. Le renforcement du service mutualisé admissions-recrutements est stratégique dans le contexte actuel, pour la sélection en 1er cycle de manière générale, d'une part, pour notre capacité plus particulière à maintenir une forte attractivité internationale d'autre part. Si l'enjeu le plus urgent concerne les formations de 1er cycle, le renforcement du service mutualisé "admissions-recrutements" permettra également de développer une véritable stratégie d'admissions internationales pour nos programmes gradués. Cette action est intimement liée au renforcement des capacités de marketing de l'Université PSL, présentées ci-dessous.

5.5. Webmarketing : augmenter le trafic sur les pages du site web pour améliorer la notoriété et la visibilité des formations.

La politique de diversification rend également nécessaire le renforcement de compétences en marketing, absentes des grandes écoles historiquement alimentées par les CPGE.

L'augmentation programmée des effectifs étudiants de l'Université implique de renforcer la notoriété et la visibilité de ses formations via un accroissement du trafic sur ses pages web et, concomitamment, par un ciblage en direction des professionnels pour la formation continue, des étudiants internationaux, des boursiers et des femmes pour les formations scientifiques.

Le recrutement d'un/une responsable marketing de l'offre de formation permettra la mise en place d'une stratégie de marketing (webmarketing, techniques de prospection et d'acquisition, mobilisation du réseau des anciens élèves, production de campagnes sur des supports innovants) tenant compte des spécificités de l'international et des contraintes associées.

5.6. Améliorer l'achat public durable.

Les impacts environnementaux et sociaux liés aux achats contribuent à la production de déchets. Hors prestations de déplacements, le bilan carbone réalisé à l'université PSL relève que les achats représentent 43% des émissions de GES. La commande publique constitue ainsi un puissant levier de transformation et de promotion du développement durable auprès des administrations publiques et des opérateurs économiques. Cette démarche nécessite un accompagnement des services responsables des achats - marchés publics au sein des établissements de PSL, qui ne disposent pas tous de l'expertise ou des ressources nécessaires à l'évolution de leur politique d'achat. L'objectif est de permettre d'initier et renforcer une mise en œuvre efficace de marchés imprégnés d'une véritable démarche environnementale et sociétale. Un travail est d'ores et déjà engagé, sous la responsabilité de PSL centre, pour privilégier des groupements de commandes.

Le renfort d'un ETP spécialisé sur les questions liées à la chaîne de l'achat durable, à disposition des différents services idoines, permettra à la fois d'accélérer la mise en œuvre de la politique d'achats durables sur les segments d'achats à fort impact ainsi que leur dimension « responsabilité sociale » (insertion des personnes en situation de handicap et/ou éloignées de l'emploi, ...) tout en promouvant l'accès des micro entreprises, TPE/PME à la commande publique.

5.1 Socle de données : 540 k€

Besoin : 3 ETP sur 3 ans – rattachement à la direction de l'aide au pilotage et de la qualité durant 3 ans – renforcement pour mise en œuvre « d'équipes volantes » au service de l'ensemble des établissements-composantes de PSL

Pérennisation : Le soutien est temporaire. En effet, la méthode de détermination des indicateurs clés et de leur suivi ainsi que le partage de l'information et le développement des outils (convergence informatique) doit être réalisé durant la période. Au-delà, il s'agira de poursuivre la méthodologie, l'améliorer, la systématiser avec les outils développés.

5.2. Enquête fonctions et accompagnement au changement : 520 k€

Besoin : Un ETP durant 2 ans pour parfaire la méthode en collaboration avec le GT RH et le GT aide au pilotage de PSL (GT : groupe de travail de tous les responsables des directions concernées des établissements), mettre en œuvre et consolider les enquêtes à l'échelle de l'Université PSL. La méthodologie sera formalisée afin de permettre la mise à jour au fil du temps. Une formation sera dispensée dans le cadre de l'école interne de l'Université PSL (formation continue des personnels), il appartiendra à la personne recrutée de monter les formations concernées. 400K€ seront réservés à de l'accompagnement au changement réalisé par un prestataire externe (marché public au niveau de PSL ouvert à l'ensemble des établissements-composantes).

Pérennisation : Une fois la méthode élaborée et l'enquête lancée, elle sera améliorée autant que de besoin par les GT RH et la direction de l'aide au pilotage. Le soutien spécifique d'un ETP n'est plus justifié. L'enquête sera réalisée tous les deux ou trois ans. L'accompagnement au changement sera réalisé.

5.3. Cartographie des surfaces : 360 k€

Besoin : 2 ETP durant trois ans.

Pérennisation : au terme de la période, les résultats de la cartographie doivent avoir été exploités - l'outil de réservation commun des espaces (salles de cours et réunions) doit être opérationnel (soutien DSI), les SDI et SPSI mis à jour. Il appartiendra alors aux services dédiés de maintenir annuellement l'actualisation des schémas directeurs.

5.4. Service mutualisé « admissions-recrutements » : 540 k€

Besoin : 3 ETP renfort de la direction mutualisée en vu de l'accroissement des effectifs et de l'ouverture des nouvelles formations (Cf. §3).

Pérennisation : instauration de frais de dossier et des droits d'inscription progressifs.

5.5. Webmarketing : 210 k€

Besoin : Le financement d'un ETP est demandé pour les 3 premières années. Il rejoindra la Direction "Communication, Partage des Savoirs et Marketing" créée en mars 2023.

Pérennisation : Les recettes générées par la formation continue et la formation initiale prendront le relai du financement COMP.

5.6. Achat public durable : 180 k€

Besoin : financement d'un ETP

Pérennisation : un accompagnement des services acheteurs sur trois ans doit permettre aux établissements de développer l'expertise suffisante pour continuer la mise en œuvre de leur stratégie d'achat durable postérieurement au COMP.

Indicateur / Jalons

5.1 Socle de données

Indicateurs : les indicateurs sont répartis par métier (5 : formation, recherche, vie étudiante, innovation/partenariat, pilotage). Pour chaque métier, plusieurs axes sont déployés (international, programmes gradués, moyens en RH, genre, ...) . A la fin de la période 80 indicateurs d'ores et déjà identifiés en concertation avec les établissements-composantes seront suivis - la 50% des indicateurs socles doivent être arrêtés avec le périmètre de calcul en septembre 2024 – 75% en 2025 et 100% en 2026.

5.2. Enquête fonctions et accompagnement au changement

Indicateurs : méthodologie arrêtée et enquête lancée (septembre 2024), restitution et mise en œuvre du plan d'optimisation des fonctions de l'ensemble des établissements de PSL, marché d'accompagnement réalisé (septembre 2025) – accompagnement au changement par prestataire extérieur (septembre 2026).

5.3. Cartographie des surfaces

Indicateurs : lancement de la cartographie effectuée, analyse des restitutions, plan d'optimisation, choix de l'outil de gestion des salles- mise à jour des SDI et SPSI au fil de l'eau (septembre 2024) ; implémentation de l'outil, accompagnement des établissements composantes (septembre 2025) – élaboration d'une stratégie immobilière transversale (septembre 2026).

5.4. Service mutualisé « admissions-recrutements »

Indicateurs : ces indicateurs correspondent à ceux du premier cycle (pourcentage des femmes dans les filières scientifiques, pourcentage de boursier en premier cycle) augmentation des effectifs

5.5. Webmarketing : 210 k€

Indicateurs : 30% d'étudiants internationaux pour le Bachelor of engineering à 3 ans avec une représentation de femmes et de boursiers.

Pour les audiences du site web psl.eu à 3 ans : +30% de visites au global, +20% de visiteurs uniques et +30% de pages vues : focus formation et admission.

5.6. Achat public durable : 180 k€

Indicateurs : augmentation de la part de marchés et des dépenses faisant l'objet de clauses environnementales et sociales.

Modalités de calcul de l'indicateur :

Cf. tableau récapitulatif

Valeur initiale <i>Cf. tableau récapitulatif</i>	Valeur initiale <i>Cf. tableau récapitulatif</i>	Valeur initiale <i>Cf. tableau récapitulatif</i>
Demande financière (en €) sur 3 ans 2 350 000€	Co-financement 5 274 000 €	Nature du co-financement Dépenses de personnel liées à l'accompagnement des actions

Stratégie d'établissement

Thématique

Objectif 6 : Renforcer l'attractivité internationale des programmes gradués

Description des moyens mis en œuvre pour atteindre l'objectif

6. Accroître les bourses de master afin d'accompagner la généralisation du programme PhD track

L'Université PSL repose sur un modèle humboldtien de formation par la recherche et privilégie de ce fait une entrée sur le marché du travail à bac+5 et plus. Le couple master-doctorat constitue le cœur de son offre de formation et se matérialise par des programmes gradués, conçus sur le modèle des *Graduate Schools* de la plupart des grandes universités mondiales. Dans une logique d'attractivité et d'internationalisation, un programme pilote de PhD tracks (bourse d'excellence pour les deux années de master, suivie d'un contrat doctoral de 3 ans) a été lancé, qui a d'ores et déjà permis à 17 étudiants sélectionnés au meilleur niveau mondial de suivre un parcours de formation par la recherche de la première année de master jusqu'au doctorat. Pour la seule année 2023, 339 candidats dont 95% d'internationaux se sont déclarés sur les 7 postes à pourvoir ; la qualité des candidatures retenues est exceptionnelle. Forte de cette réussite, l'Université PSL entend procéder à un passage à l'échelle et sollicite, dans le cadre du COMP, le financement de 20 bourses de Master par an sur trois ans dans les domaines, identifiés dans le présent COMP, où les besoins du marché du travail sont élevés.

Plan de financement

6. Généralisation du programme PhD track : 1 200 k€

Besoin : 20 bourses de Master par an pendant 3 ans pour accompagner la généralisation du programme PhD track.

Pérennisation : au terme de la période, les bourses de Master seront financées sur ressources propres (en particulier sur les contrats ANR).

Indicateur / Jalons

6. Généralisation du programme PhD track

- nombre et origine des candidats, nombre de programmes gradués concernés, nombre de nouveaux PhD tracks lancés dans les thématiques visées par France 2030.

Modalités de calcul de l'indicateur :

Cf. tableau récapitulatif

Valeur initiale	Valeur cible	Echéance cible
<i>Cf. tableau récapitulatif</i>	<i>Cf. tableau récapitulatif</i>	<i>Cf. tableau récapitulatif</i>
Demande financière (en €) sur 3 ans	Co-financement	Nature du co-financement
1 200 000€	7 200 000€	20 contrats doctoraux sur 3 ans

	2023	2024	2025	2026	Total
Transition écologique et développement soutenable - TEDS					
Objectif 1 : Mettre toutes les sciences au service des transitions					
Recherche et innovation					
Objectif 2 : Attirer, accueillir et conserver les meilleurs talents ; promouvoir la science ouverte ; réindustrialiser la France	520 667 €	570 667 €	570 667 €	200 000 €	1 862 000 €
2.1. Junior Research Chair :	480 667 €	330 667 €	330 667 €		1 142 000 €
Nombre de candidature		30			
Part des internationaux		> à 50%			
Taux d'insertion à 6 mois - 2026/2027				X	
- Suivi du secteur d'activité dont secteur académique et national ou international				X	
- Candidature à des AAP et taux de réussite				X	
2.2 Research Data Gouv (RDG) :	10 000 €	60 000 €	60 000 €	50 000 €	180 000 €
Nombre de jeux de données déposés par mois sur l'entrepôt RDG.		X			
2.3. Entrepreneuriat deeptech :	10 000 €	60 000 €	60 000 €	50 000 €	180 000 €
Nombre de doctorants accompagnés par an.		15	15		
2.4. Parisanté Campus :	20 000 €	120 000 €	120 000 €	100 000 €	360 000 €
Nombre d'entreprise accompagnées par an					
Nombre de candidatures annuelles reçues aux appels propres à l'international de Parisanté Campus (exemple appel JRC QBio)- séminaires communs développés, événements internationaux organisés conjointement, professeurs invités.		10	10		
Métiers d'avenir – Métiers en tension					
Objectif 3 : Des formations pluridisciplinaires attractives et répondant aux grands besoins sociétaux	195 000 €	355 000 €	345 000 €	175 000 €	1 070 000 €
3.1. Double licence IA et sciences des organisations	- €	75 000 €	75 000 €	75 000 €	225 000 €
Doublement des effectifs dès 2024	30	90	120		
Nombre de boursier (secondaire et supérieur)	38%	40%	40%		
Nombre de femmes inscrites	45%	48%	50%		
Taux des candidatures féminine	40%	43%	45%		
3.3. Formation en science cognitive	10 000 €	60 000 €	50 000 €	- €	120 000 €
Nombre d'étudiant par an en formation continue	15	20	20		
3.4. Expérimentation d'un statut de « Professor of practice » au sein du programme politique publique de l'ENS-PSL	65 000 €	- €	- €	- €	65 000 €
nombre de postes à temps partiel	5	8	8		
nombre d'étudiants inscrits par cours créés dans ce cadre	150	240	240		
nombre d'interventions publiques dans le cadre du statut "Professor of Practice"	5	8	8		
nombre de projets de recherche ayant impliqué un Professor of practice		5	8		
3.5. Valoriser le diplôme de doctorat	100 000 €	100 000 €	100 000 €	- €	300 000 €
Nombre de doctorants ayant participé aux formations		X			
Enquête de satisfaction auprès des doctorants).		X			
Nombre de nouveaux modules de formation innovant par an		3	3		
3.6 Formation pluridisciplinaire SHS – RESIST et Analyse du Cycle de vie	20 000 €	120 000 €	120 000 €	100 000 €	360 000 €
3.6.1. Master "transitions globales" : nombre d'étudiants en formation initiale en M1 en 2024 (60 étudiants : 30 M1 et 30 M2 en 2025).		30	60		
3.6.2. Formation ACV : 20 étudiants par an en formation continue dès 2024.		20	20		
3.7 CMA Décarbonation de l'industrie					

Bien-être et réussite des étudiants

Objectif 4 : Être au service du bien-être étudiant en renforçant le Centre de la vie étudiante	20 000 €	120 000 €	120 000 €	100 000 €	360 000 €
4. Stratégie vie étudiante – IDEA – mobilisation de l'ensemble des référents	20 000 €	120 000 €	120 000 €	100 000 €	360 000 €
Nombre d'étudiants suivis	300	450	600		
Nombre d'actions et événements montés	3	6	9		
Satisfaction des étudiants au travers d'un outil d'évaluation / retour sur expérience.		X	X	X	
Indicateurs de mesure de la diversité des publics étudiants (% boursiers, % H-F, % étudiants en situation de handicap, origine géographique...) et évolution dans le temps.		X	X	X	

Pilotage

Objectif 5 : Se connaître – partager – simplifier - piloter	10 000 €	670 000 €	770 000 €	900 000 €	2 350 000 €
5.1 Socle de données	- €	180 000 €	180 000 €	180 000 €	540 000 €
Nombre d'indicateurs communs		40	60	80	
5.2. Enquête fonction et accompagnement au changement		60 000 €	160 000 €	300 000 €	520 000 €
Méthodologie arrêtée et enquête lancée (septembre 2024), - - accompagnement au changement par prestataire extérieur (septembre 2026).		X	X	X	
restitution et mise en œuvre du plan d'optimisation des fonctions de l'ensemble des établissements de PSL,			X	X	
marché d'accompagnement réalisé (septembre 2025)			X	X	
accompagnement au changement par prestataire extérieur (septembre 2026).				X	
5.3 Cartographie des surfaces		120 000 €	120 000 €	120 000 €	360 000 €
lancement de la cartographie effectuée	X				
analyse des restitutions, plan d'optimisation, choix de l'outil de gestion des salles		X			
implémentation de l'outil, accompagnement des établissements composantes (septembre 2025)			X		
mise à jour des SDI et SPSI au file de l'eau (septembre 2024)		X			
élaboration d'une stratégie immobilière transversale (septembre 2026).				X	
5.4. Service mutualisé admissions-recrutements	- €	180 000 €	180 000 €	180 000 €	540 000 €
Evolution des effectifs de licences	33%	66%	100%		
Nombre de boursier (secondaire et supérieur)	38%	40%	40%		
Nombre de femmes inscrites	45%	48%	50%		
Taux des candidatures féminine	40%	43%	45%		
5.5. Webmarketing		70 000 €	70 000 €	70 000 €	210 000 €
% d'étudiants internationaux pour le Bachelor of engineering à 3 ans avec une représentation de femmes et de boursiers	base	10%	20%	30%	
audiences du site web psl.eu à 3 ans	base	10%	20%	30%	
5.6. Achat public durable	10 000 €	60 000 €	60 000 €	50 000 €	180 000 €
augmentation de la part des marchés et des dépenses faisant l'objet de clauses environnementales et sociales.	base	10%	15%	20%	

Stratégie propre à l'établissement :

Objectif 6 : Renforcer l'attractivité internationale des programmes gradués	200 000,00	400 000,00	400 000,00	200 000,00	1 200 000,00
6. Généralisation du programme PhD track	200 000 €	400 000 €	400 000 €	200 000 €	1 200 000 €
Nombre de programme Phdtracks (bourses / master)	20	40	40	20	

Annexe financière

		2023	2024	2025	2026	Total
Objectif 1	Financement MESRI	- €	- €	- €	- €	- €
	Cofinancement établissement					- €
Objectif 2	Financement MESRI	520 667 €	570 667 €	570 667 €	200 000 €	1 862 000 €
	Cofinancement établissement					2 460 000 €
Objectif 3	Financement MESRI	195 000 €	355 000 €	345 000 €	175 000 €	1 070 000 €
	Cofinancement établissement					4 233 000 €
Objectif 4	Financement MESRI	20 000 €	120 000 €	120 000 €	100 000 €	360 000 €
	Cofinancement établissement					690 000 €
Objectif 5	Financement MESRI	10 000 €	670 000 €	770 000 €	900 000 €	2 350 000 €
	Cofinancement établissement					5 274 000 €
Objectif 6	Financement MESRI	200 000 €	400 000 €	400 000 €	200 000 €	1 200 000 €
	Cofinancement établissement					7 200 000 €
TOTAL COMP	Financement MESRI	945 667 €	2 115 667 €	2 205 667 €	1 575 000 €	6 842 000 €
	Cofinancement établissement					19 857 000 €

Fait à Paris, le 15/09/2023

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Le président de l'université Paris Sciences & Lettres
Sylvie RETAILLEAU	Alain FUCHS

Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 39/2023

Financement des contrats doctoraux de la cohorte 2023

Le Conseil d'administration de l'Université PSL en visioconférence
dans sa séance du 12 octobre 2023

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu la délibération n°63/2020 du conseil d'administration de l'Université PSL du 15 octobre 2020 portant délégation de gestion administrative du doctorat.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve le financement alloué à la cohorte des contrats doctoraux 2023 des établissements-composantes, membres-associés et partenaires de l'Université PSL.

La liste des contrats doctoraux ainsi que des établissements bénéficiaires est annexée à la présente délibération.

Article 2 :

Les moyens attribués sont alloués par des conventions de financement. Le Président de l'Université PSL est autorisé les finaliser ainsi qu'à les signer avec les établissements-composantes, membres-associés et partenaires mentionnés en annexe.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 40/2023

Exonération des droits d'inscription des doctorants PSL

**Le Conseil d'administration de l'Université PSL en visioconférence
dans sa séance du 12 octobre 2023**

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu l'arrêté du 27 août 2019 accréditant l'Université de recherche Paris sciences et lettres en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

DECIDE

En raison des circonstances exceptionnelles résultant de la crise sanitaire relative au virus Covid-19 :

Article 1 :

Les doctorants inscrits à l'Université PSL depuis l'année universitaire 2020-2021 (ou antérieurement) et soutenant leur thèse entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2024 seront exonérés de leurs droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Ils seront inscrits administrativement à PSL pour l'année universitaire 2023-2024 et s'acquitteront de la CVEC.

Cette décision exceptionnelle est valable :

- Pour l'année universitaire 2023-2024 uniquement ;
- Pour tous les doctorants inscrits à l'Université PSL au plus tard à compter de l'année universitaire 2020-2021, qu'ils aient ou non bénéficié d'une prolongation de la durée de leur thèse et de leur financement, à la suite de la crise sanitaire.

Article 2 :

Pour les établissements de PSL bénéficiant d'une délégation de gestion administration pour le doctorat, cette décision sera soumise à leur conseil d'administration.

Article 3 :

Le Président de l'Université PSL, les chefs des établissements-composantes concernés et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),

Le Président de séance
Alain FUCHS



Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

	PG	N° ED	Civilité	Nom
1	Finance 1/1	ED 543	M	EL AZDI
2	Sciences des religions 1/1	ED 472	M	KOVALENKO
3	Astrophysique 1/2	ED 127	M	BOUGAKOV
4	Astrophysique 2/2	ED 127	M	FRANCEZ
5	Sciences historiques 1/1	ED 472	M	DECONYNCK
6	Sciences de la terre et biodiversité (EABIS) 1/3	ED 472	M	LE GOUELLEC
7	Sciences de la terre et biodiversité (EABIS) 2/3	ED 560	M	GROS
8	Sciences de la terre et biodiversité (EABIS) 3/3	560	M	DEMORCY
9	Informatique 1/3	ED 386	M	BARBAZO
10	Informatique 2/3	ED 386	M	GAUQUIER

11	Informatique 3/3	ED 543	Mme	YUAN
12	Mathématiques et applications 1/3	ED 543	M	DAVRON
13	Mathématiques et applications 2/3	ED 386	M	FOUGERES
14	Mathématiques et applications 3/3	ED 574	M	ZHOU
15	Ingénierie (ISAI) 1/5	ED 621	M	ETHEIMER
16	Ingénierie (ISAI) 2/5	ED 621	Mme	PINOT
17	Ingénierie (ISAI) 3/5	ED 621	M	BRUEL
18	Ingénierie (ISAI) 4/5	ED 397	Mme	WANG
19	Ingénierie (ISAI) 5/5	ED 391	M	CRUZ
20	Physique 1/9	ED 564	M	BERNARD
21	Physique 2/9	ED 564	M	CASTEDO
22	Physique 3/9	ED 564	M	FERTÉ

23	Physique 4/9	ED 564	Mme	FRUY
24	Physique 5/9	ED 564	M	KUCHLY
25	Physique 6/9	ED 564	M	MHAMMEDI
26	Physique 7/9	ED 564	M	BLAVY
27	Physique 8/9	ED 564	Mme	VACHER
28	Physique 9/9	ED 564	M	WANG
29	TransLitterae 1/6	ED 540	M	BIGLIETTI
30	TransLitterae 2/6	ED 540	Mme	MACEDO ESPÍÑA
31	TransLitterae 3/6	ED 540	M	PRIVET
32	TransLitterae 4/6	ED 540	M	RAHLI
33	TransLitterae 5/6	ED 472	M	LEROY
34	TransLitterae 6/6	ED 472	Mme	DE SAINT RIQUIER

35	Sciences cognitives / FrontCog 1/2	ED 158	M	BAUDOUIN
36	Sciences cognitives / FrontCog 2/2	ED 159	Madame	LETTIERI
37	Arts 1/5	ED 540	Mme	CACHERA
38	Arts 2/5	ED 540	M	DUMY
39	Arts 3/5	ED 540	M	ALVARADO
40	Arts 4/5	ED 540	M	SIMON
41	Arts 5/5	ED 540	M	LEGRAND
42	Chimie 1/9	388	Mme	MERVILLE
43	Chimie 2/9	388	Mme	SENOU
44	Chimie 3/9	388	M	BRASSART
45	Chimie 4/9	388	M	SMAGGHE
46	Chimie 5/9	388	M	SUNDAR

47	Chimie 6/9	406	Mme	KALAMATIANOU
48	Chimie 7/9	406	Mme	THIRION
49	Chimie 8/9	397	Mme	GUERBER
50	Chimie 9/9	397	M	LE BESNERAIS
51	Sciences sociales 1/2	543	M.	RUBIO GARCÍA
52	Sciences sociales 2/2	286	Mme	LAUDREN
53	SDV 1/18	158	Mme	EL HANAFI
54	SDV 2/18	158	Mme	DUMAS
55	SDV 3/18	158	Mme	DESCAMPS
56	SDV 4/18	158	Mme	NEHME
57	SDV 5/18	515	Mme	DE CHANCEL
58	SDV 6/18	515	M	FREJACQUES

59	SDV 7/18	515	Mme	MARTIN
60	SDV 8/18	515	Mme	REY
61	SDV 9/18	515	Mme	SHIHABI
62	SDV 10/18	515	Mme	SIMONIN
63	SDV 11/18	562	M	CORNEC
64	SDV 12/18	562	Mme	REMY
65	SDV 13/18	561	M	HAAN
66	SDV 14/18	582	M	DELOBEL
67	SDV 15/18	568	M	MOUHALI
68	SDV 16/18	158	M	TISSOT
69	SDV 17/19	582	Mme	SURCOUF
70	SDV 18/18	158	Mme	JONAS

71	Economie 1/1	543	M	MUCHARDT
72	Management 1/1	543	M	RABAUD
73	PhD Tracks 1/5	564	M	WANG
74	PhD Tracks 2/5	564	Mme	EVERS
75	PhD Tracks 3/5	515	M	SAHA
76	PhD Tracks 4/5		M	MASWADEH
77	PhD Tracks 5/5	406	M	DE CASTRO

Prénom	Etablissement préparation thèse	Laboratoire de Recherche
Ahmed-Amine	Université Paris Dauphine - PSL	Dauphine Recherches en management
Illia	Ecole Pratique des Hautes Etudes - PSL	Orient et Méditerranée UMR 8167 CNRS
Alexandre	Observatoire de Paris - PSL	IMCCE
Theo	Observatoire de Paris - PSL	Laboratoire Univers et Théories (LUTH)
Arthur	Ecole Pratique des Hautes Etudes - PSL	Saprat - Savoirs et pratiques du Moyen Âge à l'époque contemporaine (EA 4116)
Maël	Ecole Pratique des Hautes Etudes - PSL	Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité UMR 7205
Emile	Ecole normale supérieure - PSL	
Gaspard	Ecole normale supérieure - PSL	Laboratoire de Géologie de l'ENS
Valentin	Ecole normale supérieure - PSL	DIENS
Antoine	Ecole normale supérieure - PSL	DIENS

Yaxin	Université Paris Dauphine - PSL	Laboratoire d'Analyse et de Modélisation de Systèmes pour l'Aide à la Décision (LAMSADE)
Lucas	Université Paris Dauphine - PSL	Centre de Recherche en Mathématiques de la Décision (CEREMADE)
Florent	Ecole normale supérieure - PSL	DMA UMR 8553
Shuoxong	Ecole normale supérieure - PSL	DMA UMR 8553
Paul	Mines Paris - PSL	Centre de Bio informatique (CBIO)
Clémence	Mines Paris - PSL	Centre des Matériaux - MINES ParisTech Matériaux, Interfaces et Matières Molle (MIM2) - IRCP
Fabian	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	Équipe 2PM - IRCP
Wei	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Laboratoire SIMM, ESPCI - ESPCI Paris
Juan	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Le laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH, UMR 7636)
Paul	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Laboratoire Gulliver (UMR 7083)
Sebastian	Ecole normale supérieure - PSL	Laboratoire de Physique de l'Ecole Normale Supérieure
Benoît	Ecole normale supérieure - PSL	Laboratoire de Physique de l'Ecole Normale Supérieure

Chloé	Ecole normale supérieure - PSL	Laboratoire de Physique de l'Ecole Normale Supérieure
Sébastien	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Le laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH, UMR 7636)
Nassim	Observatoire de Paris - PSL	Laboratoire SYRTE (SYstèmes de Référence Temps Espace)
Vincent	Ecole normale supérieure - PSL	LPENS
Elise	Institut Curie	Physico-chimie Curie (UMR168)
Qinhan	Ecole normale supérieure - PSL	Laboratoire de Physique de l'Ecole Normale Supérieure
Nathan	Ecole normale supérieure - PSL	UMR 8129 Institut Jean Nicod
Marília	ENSA Paris-Malaquais	UMR AUSSER ACS
Lucas	Ecole normale supérieure - PSL	UMR 8066 Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine
Hocine	Ecole normale supérieure - PSL	UMR 8547 Pays germaniques Transfert culturels et Archive Husserl
Noé	Ecole nationale des chartes-PSL	le laboratoire de Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes (PMMH, UMR 7636)
Célia	Ecole nationale des chartes-PSL	EA 3624 Centre Jean-Mabillon

Noëmon	Ecole normale supérieure - PSL	DEC-Institut Jean-Nicod
Jessica	Ecole normale supérieure - PSL	DEC-Institut Jean-Nicod
Sophie	Ecole normale supérieure - PSL	SACRe
Richard	Conservatoire national supérieur d'arts dramatiques - PSL	SACRe
Francisco	CNSMDP	SACRe
Ugo	LA FEMIS	SACRe
Guillemette	ENSAD	SACRe
Elise	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	CBI - 8231
Senoume	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	i-CLeHS - UMR 8060
Pierre-Louis	Ecole normale supérieure - PSL	PASTEUR - UMR 8640
Thomas	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	IRCP - UMR 8247
Sudharsan	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	IRCP - UMR 8247

Apollonia	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	Institute of chemistry for life & health sciences
Laura	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	Institute of chemistry for life & health sciences
Alix	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	Institut de Recherche de Chimie Paris
Briec	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Chimie moléculaire, macromoléculaire, et matériaux
Manuel	Université Paris Dauphine - PSL	Irisso
Lise	Ecole normale supérieure - PSL	CMH
Sofia	Collège de France	Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie
Camille	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Laboratoire Plasticité du Cerveau (LPC)
Alice	Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris - PSL	Laboratoire Plasticité du Cerveau (LPC)
Léa	Ecole normale supérieure - PSL	Institut de Biologie de l'Ecole Normale Supérieure (IBENS)
Laure	Institut Curie	Génétique et Biologie du Développement
François	Ecole normale supérieure - PSL	Institut de Biologie de l'Ecole Normale Supérieure

Hedvika	Institut Curie	Unité de génétique et biologie du développement
Clara	Ecole normale supérieure - PSL	Institut de Biologie de l'École Normale Supérieure
Anastasia	Collège de France	Centre Interdisciplinaire de Recherche en Biologie
Emma	Ecole normale supérieure - PSL	Institut de Biologie de l'École Normale Supérieure
Alexis	Institut Curie	INSERM U932 'Immunité et Cancer'
Victoria	Institut Curie	INSERM U932 'Immunité et Cancer'
Alexis	Institut Curie	U830 - Cancer, Hétérogénéité, Instabilité et Plasticité (CHIP)
Thibault	Institut Curie	U 900 - Cancer et Génome: Bioinformatique, Biostatistiques et Epidémiologie des systèmes complexes
Yanis	Institut Curie	Chimie et Biologie de la cellule, équipe" Trafic endocytaire et ciblage intracellulaire"
Hugo	Ecole normale supérieure - PSL	Laboratoire des Systèmes Perceptifs
Léa	Institut Curie	Département de Recherche Translationnelle
Célia	Ecole normale supérieure - PSL	Institut de Biologie de l'Ecole Normale Supérieure (IBENS)

Simon	Université Paris Dauphine - PSL	LEDa
Erwan	Mines Paris - PSL	CGS - Mines
Ziao	Ecole normale supérieure - PSL	LKB
Sara	Institut Curie	Physico-chimie Curie
Abhratanut	Ecole normale supérieure - PSL	DYNAMIQUE DU NOYAU (UMR3664) / IBENS
Ahmad	Institut Curie	Unité U932 / Equipe "vésicules extracellulaires, réponses immunes et cancer"
Lucas	Ecole nationale supérieure de chimie de Paris - PSL	Laboratoire Spectrométrie de Masse Biologique et Protéomique (ESPCI) / Institute of Chemistry for Life and Health Sciences

	Etablissement préparation thèse 2023	2024	2025
Contrats doctoraux PSL	856 237 €	2 619 288 €	2 744 016 €
IDEX - PhdTracks	55 523 €	169 848 €	177 936 €
-	55 523 €	169 848 €	177 936 €
Soutien MESRI	800 714 €	2 449 440 €	2 566 080 €
-	33 314 €	101 909 €	106 762 €
CNSAD	11 105 €	33 970 €	35 587 €
CNSMDP	11 105 €	33 970 €	35 587 €
Collège de France	23 395 €	71 568 €	74 976 €
Dauphine-PSL	44 418 €	135 878 €	142 349 €
ENC	22 209 €	67 939 €	71 174 €
ENS	266 509 €	815 270 €	854 093 €
ENSA Paris-Malaquais	11 105 €	33 970 €	35 587 €
EnsAD	11 105 €	33 970 €	35 587 €
ENSCP	77 732 €	237 787 €	249 110 €
EPHE	33 314 €	101 909 €	106 762 €
ESPCI	88 836 €	271 757 €	284 698 €
FEMIS	11 105 €	33 970 €	35 587 €
Institut Curie	99 941 €	305 726 €	320 285 €
Mines Paris - PSL	22 209 €	67 939 €	71 174 €
Observatoire de Paris	33 314 €	101 909 €	106 762 €
Total général	856 237 €	2 619 288 €	2 744 016 €

2026	Total général
2 151 558 €	8 371 099 €
139 518 €	542 825 €
139 518 €	542 825 €
2 012 040 €	7 828 274 €
83 711 €	325 695 €
27 904 €	108 565 €
27 904 €	108 565 €
58 788 €	228 727 €
111 614 €	434 260 €
55 807 €	217 130 €
669 686 €	2 605 559 €
27 904 €	108 565 €
27 904 €	108 565 €
195 325 €	759 955 €
83 711 €	325 695 €
223 229 €	868 520 €
27 904 €	108 565 €
251 132 €	977 085 €
55 807 €	217 130 €
83 711 €	325 695 €
2 151 558 €	8 371 099 €

Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N° 41/2023

Désignation des membres du comité scientifique de l'école doctorale Sciences du vivant

Le Conseil d'administration de l'Université PSL en visioconférence
dans sa séance du 12 octobre 2023

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu les statuts de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris sciences et lettres ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2023 accréditant l'Université Paris sciences et lettres (Université PSL) en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve la désignation des membres du conseil de l'école doctorale Sciences du vivant de l'Université PSL suivante :

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Statut</u>	<u>Employeur</u>	<u>Etablissement-composante ou membre-associé</u>	<u>Spécialité</u>
ALLIZON	Samuel	Directeur de recherche	CNRS	Collège de France	Evolution, Modélisation
BELLAICHE	Yohann	Directeur de recherche	CNRS	Institut Curie	Développement
CHARRIER	Cécile	Directrice de recherche	INSERM	ENS	Neurobiologie

COLOT	Vincent	Directeur de recherche	CNRS	ENS	Génétique
DESMARQUET	Carole	Ingénieure de recherche	INSERM	Collège de France	Génétique, Développement
FAURE	Philippe	Directeur de recherche	CNRS	ESPCI	Neurobiologie
GENOVESIO	Auguste	Directeur de recherche	CNRS	ENS	Deep Learning/IA
JANOUEIX-LEROSSEY	Isabelle	Directrice de recherche	CNRS	Institut Curie	Cancer
LENNON	Ana-Maria	Directrice de recherche	CNRS	Institut Curie	Immunologie
MISEREY-LENKEI	Stéphanie	Directrice de recherche	CNRS	Institut Curie	Cell Biology & Development
MOLLA-HERMAN	Anahi	Chargée de recherche	CNRS	Collège de France	Génétique & Développement
PAOLETTI	Pierre	Directeur de recherche	INSERM	ENS	Neurobiologie
PAVLOWSKY	Alice	Maitresse de conférences	ESPCI	ESPCI	Neurobiologie
SELIMI	Fekrije	Directrice de recherche	CNRS	Collège de France	Neurobiologie
STRICK	Terence	Professeur des universités	ENS	ENS	Biophysique
STROEBEL	David	Ingénieur de recherche	CNRS	ENS	Neurobiologie

Article 2 :

Le Président et le Vice-président recherche, science et société de l'Université PSL sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

37 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention(s),


Le Président de séance
Alain FUCHS

Voies et délais de recours :

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.